

Département des affaires juridiques
Décision DAJ2025-203

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche
relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

- Article 1 :** La décision 2025-90 est rapportée. En conséquence, Madame Elli CHATZOPOULOU est maintenue dans ses fonctions de Directrice du département des partenariats et des relations extérieures.
- Article 2 :** Madame Elli CHATZOPOULOU, étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de Directrice du département des partenariats et des relations extérieures de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale à compter du 12 mai 2025.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1^{er} mars 2025.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE
LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel